



AGREGES, QUEL AVENIR SANS VIGILANCE ET SANS COMBAT ?

Les commissaires paritaires agrégés du SNES Martinique sont réputés pour leur compétence et leur disponibilité. Aujourd'hui, nous sommes cependant confrontés à une attaque massive de l'Éducation Nationale particulièrement sensible en Martinique.

Le SNES Martinique lutte résolument pour le maintien et le développement du corps des agrégés. Loin d'accepter l'aspiration des carrières par le bas, nous voulons faire progresser la profession vers plus de compétences. Voilà pourquoi nous continuerons à réclamer plus de postes au concours, et plus de perspectives de promotion à la hors classe des agrégés.

Syndicat de combat, le SNES Martinique s'est attaché à écouter ses militants et à les former pour faire du combat syndical l'affaire de tous. Et pourtant, ces trois dernières années furent particulièrement difficiles. Il a fallu batailler sur les postes et les services, et chercher toutes les occasions de mettre en échec la politique gouvernementale appliquée ici par le rectorat.

Aujourd'hui, ce sont les avantages chèrement acquis qui sont contestés et que le SNES Martinique défend envers et contre tous :

- recul du pouvoir d'achat,
- suppression en matière de retraite de la bonification Dom d'une année tous les 3 ans,
- menace sur les 40%,
- allongement de la durée de travail, annualisation, accroissement de nos charges,
- suppression de postes et précarisation des métiers,
- manque cruel de moyens dans les établissements.

Ainsi, outre la bataille de la sécurité, en revendiquant sans relâche des locaux plus sûrs, rénovés, adaptés aux normes modernes, le SNES Martinique mène celle des statuts qui nous permettent de disposer d'un cadre opposable aux tentatives de privatisation. C'est pourquoi nous refusons avec acharnement la généralisation d'emploi de TZR, véritable gâchis humain et professionnel. Nous refusons aussi les tentatives réitérées de modifier l'horaire hebdomadaire pour transformer les enseignants en personnel administratif et en surveillants, voire en conseillers d'orientation.

Il est temps de redonner à la profession ses lettres de noblesse en permettant aux enseignants que nous sommes de disposer d'un salaire enfin revalorisé et de moyens en temps et en personnels pour exercer dignement notre métier.

Sans vous, le SNES n'est rien ! Sans le SNES, qui fera entendre votre voix ?

Les commissaires paritaires du SNES se battent pour vos droits en refusant tout compromis :

Elisez avec les commissaires paritaires du SNES Martinique des hommes et des femmes soucieux de défendre le métier, les conditions de travail de tous et qui respectent vos désirs.